



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

Distr.
GÉNÉRALE

ITTC(LVII)/Info.1
21 septembre 2021

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-SEPTIÈME SESSION
Du 29 novembre au 3 décembre 2020
SESSION EN VISIOCONFÉRENCE

NOTES D'INFORMATION GÉNÉRALES

GÉNÉRALITÉS

1. La tenue de la cinquante-septième session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT) et des sessions associées des quatre Comités est prévue pendant les journées du 29 novembre au 3 décembre 2021.
2. En raison des exigences découlant de la pandémie de COVID-19 qui perdurent, la 57^e session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT) se tiendra en visioconférence.
3. La durée journalière allouée durant la période de la session sera de cinq (5) heures, soit de 18 h 00 à 23 h 00 heure (heure légale du Japon).
4. Le système de conférence en ligne KUDO (<https://kudoway.com/>) sera utilisé pour les séances journalières. Le système KUDO ne nécessite de télécharger ou d'installer aucun logiciel sur votre ordinateur. Toutefois, dans le cas où vous utiliseriez un smartphone (*ce qui est déconseillé!*) vous devrez alors télécharger l'application KUDO. Le système permet l'interprétation simultanée dans les langues officielles de l'OIBT, à savoir anglais, espagnol et français.
5. Des instructions détaillées sur le mode d'emploi du système KUDO, les procédures à suivre pour créer votre compte et pour vous connecter au portail de KUDO seront décrites dans un document d'information séparé. Ce document indiquera également la configuration minimale nécessaire pour utiliser le système KUDO et donnera divers liens utiles, dont un lien vers une brève vidéo de démonstration du système KUDO et une page test où vous pourrez vérifier si votre matériel est compatible avec les exigences du système. Nous vous recommandons vivement de tester votre matériel suffisamment longtemps avant la session afin de procéder à tout ajustement qui s'avérerait nécessaire.
6. Afin de veiller à ce que toutes les séances commencent à l'horaire prévu, le portail KUDO de la 57^e session du CIBT sera ouvert à la connexion une (1) heure avant le début d'une séance (soit à partir de 17 h 00 heure légale du Japon). Vous pourrez vous connecter à tout moment durant cette période. En outre, durant cet intervalle d'une heure, si vous avez des difficultés à vous connecter à votre compte KUDO ou si vous rencontrez tout autre problème lié à KUDO, vous pourrez bénéficier d'une assistance technique par courriel. *Nous vous recommandons vivement de vous connecter au moins 15 à 30 minutes avant le début d'une séance, afin d'éviter tout délai.*

INSCRIPTION

7. Tous les participants qui assistant à la 57^e session du CIBT sont tenus de s'inscrire. Les exigences régissant l'inscription diffèrent selon qu'il s'agit d'un membre ou d'un observateur. Veuillez vous référer à la rubrique concernée ci-dessous.

INSCRIPTION DES MEMBRES

8. Pour s'inscrire à cette session en visioconférence, les membres sont priés de soumettre leur **Formulaire de participation** dûment renseigné **ET leurs pouvoirs dans les délais suivants:**

Date limite de soumission du Formulaire de participation: Vendredi 12 novembre 2021
Date limite de soumission des pouvoirs: Mercredi 17 novembre 2021

9. Veuillez veiller à respecter ces dates limites afin de recevoir en temps voulu les informations permettant l'accès à la session.
10. Une fois que votre Formulaire de participation aura été validé et que votre adresse courriel aura été enregistrée, vous recevrez un lien pour créer le mot de passe de votre compte vous permettant d'accéder au portail KUDO de la 57^e session du CIBT.

POUVOIRS (UNIQUEMENT POUR LES MEMBRES)

11. Conformément à la décision du Conseil, les pouvoirs de toutes les délégations doivent être délivrés par les autorités compétentes, à savoir par le Ministère des affaires étrangères ou par la mission diplomatique accréditée au Japon. Vous êtes invité(e) à soumettre vos pouvoirs à l'intention du Responsable en chef de l'OIBT par voie électronique (format PDF) à l'adresse itto@itto.int et en exemplaire papier si cela vous est possible. **Veillez vous assurer que vos pouvoirs mentionnent votre nom AINSI QUE l'adresse courriel que vous avez indiquée pour votre identifiant de connexion. Veillez noter que l'adresse courriel renseignée sur le Formulaire de participation et celle indiquée dans vos pouvoirs doivent être identiques. Vous êtes aimablement prié(e) de faire parvenir vos pouvoirs au Secrétariat dans les meilleurs délais et d'ici le 17 novembre 2021 au plus tard.**
12. Le Comité de vérification des pouvoirs se réunira avant la tenue du Conseil afin d'examiner tous les pouvoirs. Seuls les membres dont les pouvoirs auront été validés par le Comité seront admis à chacune des réunions durant les sessions du Conseil.

INSCRIPTION DES OBSERVATEURS

13. Les personnes ou représentants d'organisations désireux d'assister à la 57^e session du CIBT **en tant qu'observateurs doivent soumettre leur formulaire de participation avant le 8 novembre 2021 au plus tard** accompagné du *Formulaire de renseignements relatif à l'admission aux sessions du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités en tant que nouvelle organisation sous statut d'«Observateur»*, d'une lettre d'autorisation de représentation aux sessions, adressée au Responsable en chef de l'OIBT, délivrée par les instances exécutives de l'organisme, agence ou institution qu'elles représentent. Comme le stipule l'article 4 du Règlement intérieur du Conseil, l'admission aux sessions du Conseil et/ou de ses Comités est soumise à l'approbation du Conseil.

COMMUNICATION

14. Toute correspondance relative aux sessions ainsi que les Formulaires de participation dûment remplis et les pouvoirs doivent porter la mention «ITTC 57TH SESSION IN TELECONFERENCE» et être transmis à l'adresse suivante:

Officer-in-Charge
International Tropical Timber Organization (ITTO)
International Organizations Center - 5th Floor, Pacifico-Yokohama,
1-1, Minato-Mirai 1-chome, Nishi-ku, Yokohama, 220-0012 Japan
Télécopie: (81-45) 223-1111 Téléphone: (81-45) 223-1110
E-mail: itto@itto.int

DOCUMENTS

15. Les documents relatifs à la session du Conseil sont disponibles sur le site web de l'OIBT: https://www.itto.int/council_committees/documents/
16. Les documents seront également disponibles sur la plateforme KUDO durant la séance concernée.